

r-retour ?

re. Objectif : la planète rouge



STRATÉGIE

« Obama prépare son héritage »

Tanguy Struye de Swielande est professeur de Sciences politiques à l'UCL, spécialiste des questions de géostratégie et de géoéconomie des grandes puissances.



Pourquoi Barack Obama fait-il une telle déclaration maintenant ?

Ce n'est pas la première fois qu'il revendique que l'objectif des Etats-Unis au niveau spatial, c'est Mars. Avec la crise, dès 2008, la Nasa a perdu beaucoup de financements. Or, à la même époque, les Chinois ont annoncé qu'ils allaient aller sur la Lune. Les Etats-Unis n'étaient pas en mesure de riposter, mais cet avancement des Chinois pose problème. Déclarer que le but des USA est de viser Mars, et non juste la Lune - où ils ne veulent pas spécialement retourner -, marque la volonté de reprendre le dessus sur la conquête spatiale.

Est-ce toujours si important pour les Etats-Unis ?

C'est une question de prestige, et, en relations internationales, c'est parfois bien plus important que le nombre de chars. Depuis un siècle, les Etats-Unis sont le numéro un mondial et ils veulent le rester ! Or, les Chinois pourraient les détrôner d'ici 10 à 15 ans.

Cela fait aussi écho au discours de Kennedy en 1962, dans lequel il affirme la volonté des Etats-Unis d'envoyer un Américain sur la lune...

Obama tente en effet de préparer son héritage. Il rappelle une fois de plus que c'est lui qui a lancé cela, comme l'avait fait Kennedy. Et si d'ici quelques dizaines d'années, un Américain pose effectivement le pied sur Mars, il pourrait rester dans l'histoire comme le président à l'initiative du projet. Il sait par ailleurs que d'ici quelques semaines, il n'aura plus aucune attention. S'il ne parle pas de son héritage maintenant, quand ?

ELODIE BLOGIE

L.Th.

La fondation polaire en appelle à Michel

ENVIRONNEMENT Alain Hubert attaque

Polaire, glaçante ou au contraire volcanique, enflammée et éruptive ? On manque de qualificatifs pour décrire l'ambiance qui règne entre l'Etat belge et la fondation polaire internationale (IPF). Par la voix de son président, Alain Hubert, celle-ci dénonce le « comportement séditieux » de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, Elke Sleurs (N-VA) et, dans une lettre ouverte au Premier ministre, en appelle solennellement à l'arbitrage de Charles Michel (MR). L'argumentaire de l'IPF est limpide : les jugements des tribunaux lui donnent raison, le Conseil d'Etat l'a réinstallée dans la position de « partenaire privilégié » de l'Etat pour la gestion de la station princesse Elisabeth. La fondation est à nouveau en charge de la base belge et de l'encadrement des scientifiques qui y viendront travailler. « Mais la secrétaire d'Etat bafoue la constitution, la loi et les décisions des tribunaux », clame Alain Hubert. La secrétaire d'Etat parle d'une lettre « pleine d'omissions et par-dessus tout très sélective ».

Permis en attente

Fin du mois, l'IPF enverra une mission en Antarctique qui prendra ses quartiers dans la station polaire. Pas question, dit-elle, que la Belgique fasse de même de son côté en envoyant une mission encadrée par l'Armée belge. En urgence, la fondation a demandé à un tribunal bruxellois de l'interdire. « Il n'est pas question que la mission de l'Etat belge utilise le matériel qui appartient à l'IPF », lance l'avocat Luc Dupré.

C'est une de la quinzaine d'actions actuellement pendantes devant les tribunaux. Et bientôt une nouvelle : « Nous allons introduire une plainte au civil pour les dommages causés à la fondation, explique Luc Dupré. Il y a eu faute puisque des actes contraires à des décisions de justice ont été posés. Nous demanderons réparation des dommages causés à l'IPF. Cela se montera à plusieurs dizaines de millions d'euros. »

« Nous ne comprenons plus ce qui se passe, dit Hubert. Pour la sixième fois en 16 mois, les tribunaux ont condamné l'Etat. Pas une seule de ces décisions n'est respectée par Elke Sleurs. » Les responsables de la fondation polaire sont d'autant plus énervés que des discussions avaient été enta-

mées pour réaliser l'inventaire de la station et pour, disent-ils, réinstaller l'IPF dans son rôle d'opérateur technique de la station, avec le budget annuel de 3 millions. On discutait également de la collaboration à plus long terme et de la place de l'IPF dans la future association internationale qui doit gérer la station à l'avenir. Mais à la veille d'un arrêt du Conseil d'Etat, ces discussions ont été interrompues par le cabinet Sleurs qui a pris position dans la foulée de l'avis du Conseil d'Etat rétablissant l'IPF dans son statut de « partenaire privilégié » de l'Etat en Antarctique.

« Le gouvernement fédéral a toujours respecté les jugements des tribunaux, mais il ne partage pas leur interprétation fantaisiste par la fondation polaire et ses administrateurs. Et il lui appartient de préserver l'intérêt général », rétorque Sleurs.

« Nous sommes à nouveau l'opérateur de l'Etat belge », insiste Hubert. Seul hic, la demande de permis d'environnement introduite auprès de l'administration fédérale a reçu un avis négatif. « Trop incomplète, elle ne permet pas d'avoir une idée correcte de l'impact sur l'environnement », dit-on. Qu'ira faire Hubert sur place ? Il ne poursuivra en tout cas pas son travail sur la piste d'atterrissage commencée lors de saisons précédentes. « Ce n'est pas notre affaire, dit l'explorateur. Alci (l'opérateur aérien russe, NDLR) nous a indiqué qu'on n'y travaillerait pas cette année. » En mai, les Etats du traité de l'Antarctique avait demandé la suspension des opérations en attendant l'instruction d'un dossier environnemental par la Belgique et la Norvège. ■

MICHEL DE MUELENAERE



« Nous sommes l'opérateur », dit Alain Hubert. © BELGA

LESBRÈVES

Le FN belge doit changer de nom

La 7^e chambre de la cour d'appel de Liège a fait interdiction mardi à l'ASBL Front National belge de faire encore usage du signe « Front National belge » comme dénomination sociale. La cour interdit aussi au FN belge de faire encore usage des marques de droit français dont le Front National français est propriétaire. Le FN belge a trois mois à partir de la signification de l'arrêt de la cour d'appel pour changer de dénomination sociale. (b)

PARLEMENT

La rentrée au Sénat, avec un nouveau sénateur

Le Sénat a effectué mardi sa rentrée en réalisant - sans surprise - Christine Defraigne (MR) à sa présidence et en accueillant un nouveau membre en la personne de l'ancien ministre-président germanophone Karl-Heinz Lambertz comme sénateur de communauté. L'élu socialiste succède à l'ex-sénateur libéral Alexander Miesen avec lequel il a troqué à la mi-septembre le poste de président du parlement de la Communauté germanophone. (b)

OBÉSITÉ

L'OMS veut taxer les boissons sucrées

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé mardi les gouvernements à taxer les boissons sucrées afin de combattre l'obésité, qui frappe un adulte sur trois dans le monde. L'OMS estime qu'il existe « des preuves croissantes » que l'imposition de taxes sur les boissons sucrées « résulterait en une réduction proportionnelle de la consommation ». Une augmentation de 20 % des prix de ces boissons entraînerait une réduction de la consommation dans la même proportion. (afp)

comme dans la
COUR des
grands.



fairebel

CariFair Bon-Equitable GoedFair



Ce qu'il y a de bien avec le lait chocolaté Fairebel au lait entier, c'est qu'il est équitable. Rien de tel pour aider notre agriculture locale à grandir.

Il n'y a rien de meilleur pour aider nos agriculteurs.



Retrouvez toutes les infos sur www.fairebel.be